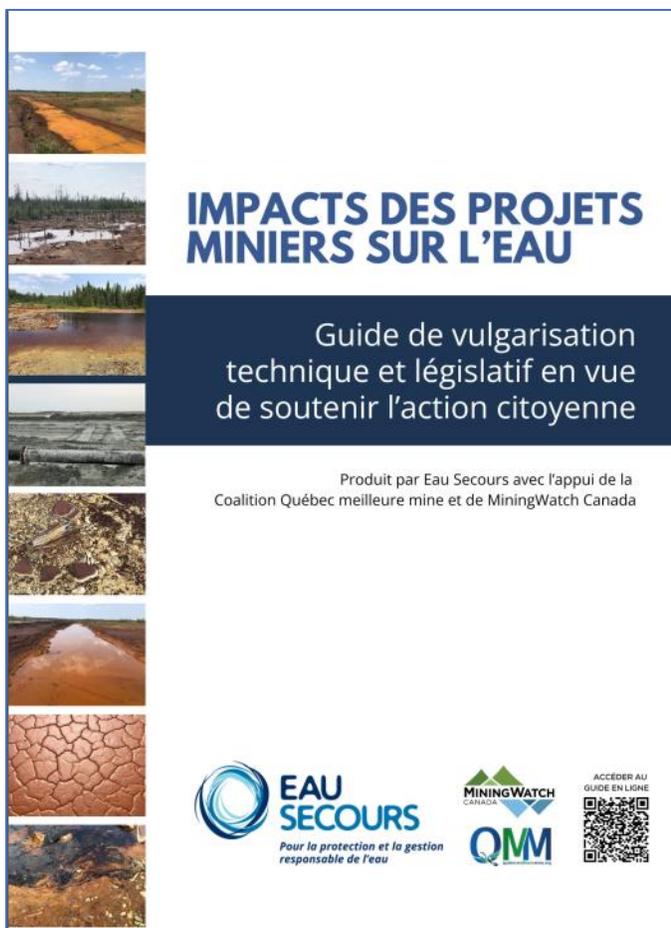


## Bulletin no. 6, décembre 2023

Noël apporte un outil précieux aux associations de lacs. Un document essentiel sur les impacts des projets miniers sur l'eau.



Un [Guide](#) de vulgarisation technique et législatif des impacts des projets miniers sur l'eau a été lancé le 21 novembre dernier à Québec à l'occasion du congrès 2023 de « Québec, mines et énergie ».

*“Le présent guide regroupe les connaissances scientifiques, techniques et juridiques de base reliées aux projets miniers dans le but de soutenir les populations locales, nations autochtones, municipalités, MRC, organismes œuvrant pour la protection de l'environnement, comités citoyens et autres entités et personnes qui se mobilisent face à de tels projets dans leurs régions et territoires.”*

Ce document produit par Eau Secours appuyé par la Coalition Québec meilleure mine et par MiningWatch Canada apporte un ensemble d'information technique dans un langage vulgarisé. De l'exploration à l'exploitation et jusqu'à la restauration des sites, les impacts des travaux miniers sur les eaux sont explicités. Les effluents miniers, le traitement des eaux, le dénoyage des fosses et le rabattement de la nappe phréatique sont des exemples de sujets abordés.

Y sont exprimées et discutées, les bonnes pratiques et les principales mesures de mitigation dont le recyclage, le traitement des haldes à stériles et des

parcs de résidus miniers ainsi que la gestion adéquate des eaux de ruissellement.

Le document réserve un chapitre au cadre juridique : Loi sur les mines, Loi sur la qualité de l'environnement, loi sur l'eau, loi sur l'évaluation d'impact. Le texte fait ressortir les principaux énoncés de ces lois qui ont un impact sur le milieu et le territoire.

Enfin le rôle des citoyens, collectivités et organismes fait l'objet du dernier chapitre où figurent les actions pertinentes à mettre en place pour bien cerner les enjeux des projets miniers et préparer, lorsque requis, les stratégies d'opposition et de mobilisation.

Un document qu'il faut lire et diffuser largement...

[Accès au Guide](#)



2

## Rencontre de la ministre des Ressources naturelles et forêts : Mme Maité Vézina-Blanchette

Lors de ce même congrès, « Québec Mines et Energie », Rodrigue Turgeon et Louis St-Hilaire ont obtenu un entretien avec la ministre de Ressources Naturelles et Forêts pendant lequel, en plus de remettre à la ministre un exemplaire du Guide discuté précédemment, ils ont réitéré la demande d'adoption de modifications législatives ambitieuses, efficaces et contraignantes visant la protection de l'environnement et des populations locales des impacts de l'industrie minière.

Ils ont fait valoir que la gouvernance des projets pourrait pour certains aspects environnementaux être transférée à d'autres ministères. La gestion des claims et le retrait de certains d'entre eux a aussi été abordé.

**L'acceptabilité sociale** a aussi à nouveau été discutée en réitérant l'idée fondamentale d'une prise en compte tout au long du processus plutôt qu'à la fin lorsque tous les efforts coûteux ont été déployés.

La ministre a signifié que la période de réflexion est en cours, que nos recommandations sont étudiées attentivement et que des modifications à la loi seront présentées dans un avenir rapproché. Elle exprime aussi que ces modifications seront très significatives. (Une révision robuste, avions-nous souhaité!).



Mme la ministre Maité Vézina-Blanchette flanquée à gauche par M. Louis St-Hilaire et à droite par M. Rodrigue Turgeon

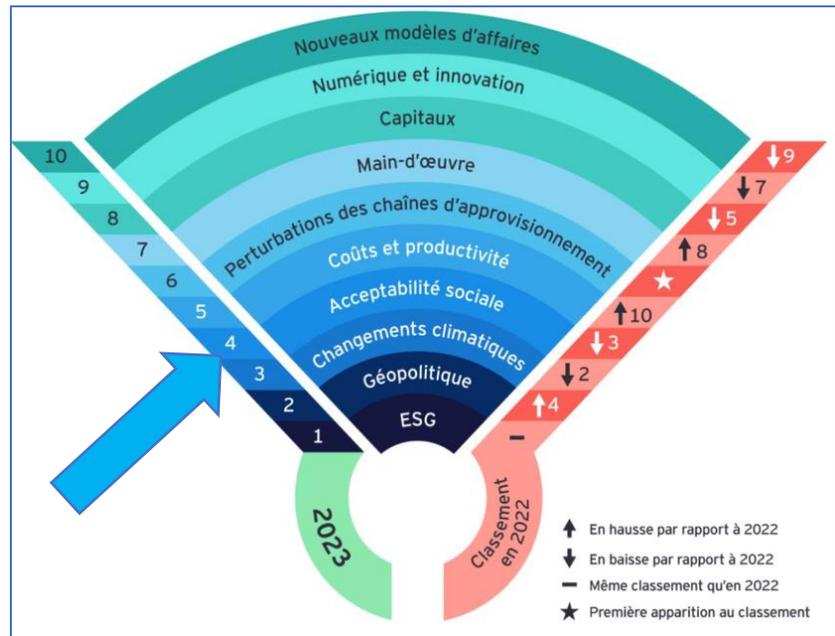
## Sondage Ernst&Young [\(référence\)](#)

### LES DIX PRINCIPAUX RISQUES ET POSSIBILITÉS D'AFFAIRES EN 2023 DANS LE SECTEUR DES MINES ET MÉTAUX.

Les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) continuent d'être la priorité des sociétés du secteur des mines et métaux, mais l'incertitude géopolitique, les coûts et la chaîne d'approvisionnement réclament l'attention des leaders.

Intéressant de constater que **l'acceptabilité sociale** est classée au 4<sup>e</sup> rang des risques et reconnue de plus en plus complexe. La qualité de vie et la protection du patrimoine culturel sont désormais des enjeux que

les minières ne peuvent pas esquiver. Dans un classement antérieur, un an plus tôt, cette acceptabilité sociale se situait au 7<sup>e</sup> rang. Des groupes comme la Coalition QLAIM se sont fait entendre et nous marquons des points.



3

*Le sentiment anti-minier pourrait nous affecter en allongeant le temps requis pour obtenir les permis des projets de développements ou même en sabotant carrément l'obtention des permis. (Exécutif sénior d'une minière, cité dans le document de E&Y, 56 pages)*

## Sur le terrain...

**Lac aux Bouleaux .** La revue [Junior Mining](#) titre, le 8 décembre dernier : « *Graphano Energy lance une initiative de forage stratégique à l'automne 2023 pour renforcer l'approvisionnement en graphite en Amérique du Nord* ».

La Société prévoit réaliser environ 25 trous totalisant jusqu'à 3 000 mètres avant la fin de l'année. Le programme de forage débutera sur la propriété minière Standard. Les zones de forage ne sont que le début d'une plus large opération visant à tester l'expansion du gisement.

Le lac aux Bouleaux est situé à Saint-Aimé du Lac des Iles, tout près de la mine de Northern Graphite en opération depuis plus de 25 ans.

**Merci à nos membres et lecteurs de nous faire connaître les projets d'exploration que vous apprenez dans vos régions, nous les partagerons.**

**Wentworth-Nord** s'affiche « incompatible » avec l'activité minière.

La région ajoute son adhésion à la campagne d'affichage. Bravo.

Bien que la campagne soit modeste dans la période hivernale, nous prévoyons que l'affichage réapparaîtra à nouveau avec effervescence au printemps prochain.

**INCOMPATIBLE**



4

## Les premières fêtes de Noël de la Coalition QLAIM...



Joyeux Noël ! et que l'année 2024 nous apporte des nouvelles réconfortantes tant dans nos vies personnelles que dans les revendications avancées par la Coalition.

Le comité de coordination souhaite à ses 140 associations, à leurs dirigeants et à leurs membres une belle prochaine année dans le respect de la villégiature et de la biodiversité. Nous souhaitons à tous que nos efforts de conservation soient suivis par les dirigeants, l'industrie et les communautés qui nous entourent.

## Conclusion

*La pérennité de nos milieux naturels et leur capacité à subvenir à nos besoins et à ceux des générations futures dépendent de notre implication. (Guide...Impacts des projets miniers sur l'eau)*

*N.B. Au congrès « Québec, mines et énergie », la cocarde de Louis indiquait modestement mais fièrement « Coalition QLAIM ».*



**Préparé par :**

**Raymond Carrier, Louis St-Hilaire et Claude Bouffard**